

SOMMAIRE du N° 69

1- Site	6- Energie moins chère
2- Vide-grenier	7- Déchets
3- Taille	8- Annonces
4- Fête	9- Rénovation énergétique
5 Drones	10- Travaux

Date : 10 juin 2019

Rédacteur : Hubert JANNIN
Mise en page : Gilles REMOND

1 – Site internet

Notre nouveau site internet <https://www.bouvreuils.fr/index.php> est désormais accessible. Il offre de nombreuses et bien meilleures possibilités que sa précédente version. Il va bien sûr être amélioré et enrichi au cours des prochaines semaines. N'hésitez pas à vous connecter régulièrement (www.bouvreuils.fr sera ainsi mieux mis à avant), à vous enregistrer, à déposer des annonces (bien plus facile qu'avec le précédent site) et à nous faire part de toute remarque appropriée.

2 – Vide-grenier



9h
à
18h

**VIDE
GRENIER**

Menecy - La Verville
Les Levitt font le vide

Dimanche 16 juin 2019

Plus de 300 maisons participantes

Stationnement :

- Parking du Centre Commercial de La Verville
- Parking de la piscine

Ne pas stationner sur les espaces verts et sur les pelouses des particuliers



Aful de La Verville

35 résidents sont actuellement inscrits pour notre quartier, n'hésitez pas à les rejoindre, il est encore temps de le faire en contactant Gilles REMOND remond.gilles@gmail.com

Lors de cet évènement, pensez à prendre des photos et à nous les communiquer afin que nous les plaçons sur notre site internet.

Nous tenons à votre disposition des flèches fluo en carton pour renforcer la signalétique aux entrées de rue.

A l'opposé nous pouvons fournir un peu de ruban de chantier à ceux qui souhaiteraient entourer leur jardin en cas de crainte que des voitures stationnent sur le bord de leur pelouse.

3 – Bonnes pratiques pour taille et élagage

L'élagage de printemps et d'été : une menace pour les oiseaux (et les arbres).

Tous les détails dans l'article ci-dessous :

<http://www.ornithomedia.com/pratique/conseils/elagage-printemps-ete-menace-pour-oiseaux-arbres-02161.html>

- les températures peuvent alors être élevées et le risque de stress hydrique (manque d'eau) important (accru en cas de plaies) ;
- l'exposition subite du tronc aux rayons du soleil peut induire des brûlures sur les écorces minces (tilleul, marronnier, merisier, érable...) ;
- la photosynthèse est perturbée et l'arbre est obligé de puiser dans ses réserves pour créer de nouveaux rejets et de nouvelles feuilles ;
- la présence de feuilles décuple le volume de végétation à évacuer après l'élagage ;
- la libération de spores de champignons nocifs est alors maximale.

4 – Fête des Bouvreuils



Elle aura lieu **dimanche 23 juin** (apéritif* dès midi !) au même emplacement que l'an passé, soit à l'ombre de nos beaux arbres sur l'espace vert avenue de Mannassé, derrière la propriété située au 1 rue Geoffroy Saint Hilaire.

La mairie, que nous remercions, fournit tables et chaises. Quant à votre AFUL, elle fournit la vaisselle jetable.

Pas d'inscription, chacun apporte ce qu'il veut et c'est mis en commun (de toute façon on fait comme on veut !)

Ce repas est un bon moment pour se retrouver et faire mieux connaissance, les enfants ont un grand espace pour jouer et très heureux de se faire des nouveaux copains ou copines quand ils ne se connaissent pas déjà.

A noter que **Monsieur le Maire, certainement accompagné par quelques-uns de ses adjoints, a prévu d'être présent dès midi, cela vous donne donc la possibilité d'échanger avec lui et lui faire part de vos éventuelles préoccupations dans une ambiance décontractée.**

Il y aura besoin d'aide à partir de 11h00 pour installer tables et chaises, nous comptons sur vous.

En cas d'intempérie, la Fête serait bien sûr reportée et l'information transmise la veille ou l'avant-veille.

* Jus de fruit et **excellent** vin Vouvray bio offert par l'AFUL.

5 – Drones

Voici un petit rappel de la législation <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630>

*Les drones peuvent survoler librement tout ce qui est situé hors des zones urbaines ou construites, à une altitude de 150 mètres au maximum. **L'accord du propriétaire du terrain situé en dessous est néanmoins nécessaire. Le survol de personnes est interdit où qu'elles se trouvent.***

Vous ne pouvez pas enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.). Vous ne pouvez pas utiliser les images prises dans un but commercial ou professionnel.

En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous encourez 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

6 – Energie moins chère



<https://www.choisiresemble.fr/energie/>

L'inscription qui s'étale jusqu'en septembre est gratuite et ne vous engage en aucune façon, déjà 147 661 inscrits le 10 juin à 9h40.

- L'inscription se fait en quelques clics et est entièrement gratuite.
- L'inscription ne vous engage en rien, elle vous permettra de recevoir, à compter du 7 octobre, votre offre personnalisée en fonction de votre profil de consommation.
- Une enchère inversée (le fournisseur moins-disant remporte l'enchère) se tiendra le 10 septembre 2019 et décidera de la meilleure offre, sur chacun des marchés (gaz et électricité), parmi celles des fournisseurs nationaux ayant accepté les conditions contractuelles et le parcours client exigé par l'UFC-Que Choisir.
- Vous gardez constamment le contrôle : après la présentation de votre offre personnalisée en fonction de l'offre lauréate, vous déciderez si oui ou non vous souhaitez y souscrire. Pour couvrir les frais d'organisation, une participation de 10 euros TTC sera demandée aux seuls souscripteurs, elle sera réduite à 7 euros TTC par offre en cas de souscription pour les deux énergies (soit 14 euros TTC). Pour les adhérents ou abonnés aux publications de l'UFC-Que Choisir au jour de leur inscription, la participation sera de 5 euros TTC en cas de souscription à une offre, et de 4 euros TTC par offre en cas de souscription aux deux énergies (soit 8 euros TTC) ».



7 – Déchets (Voir ci-contre).

8 – Annonces

Nous recherchons une femme de ménage.
Si vous connaissez une personne que vous recommanderiez et qui auraient des heures disponibles, merci le signaler à l'AFUL qui nous transmettra l'information.
Cordialement.

Je cherche à acquérir une maison LEVITT de type EVRY, en bon état.
Si vous êtes intéressé(e), merci me contacter.
Bien cordialement.
Fabienne MORE, Tél. : 06 59 09 27 34

Après le vol du vélo de ma fille au collège, j'en recherche un d'occasion.

Quelqu'un en aurait-il un à vendre à un prix raisonnable ?
Merci. Me joindre au 0683242887. Cordialement, Jean GOUTORBE.

Si à tout hasard un(e) résident(e) en possédait encore et était prêt(e) à en céder, je suis preneur d'une dizaine de tuiles vertes.
Bien cordialement.
Max Bougrier, Tel. 06 86 58 50 91

9 – Rénovation énergétique

Un membre de notre comité est bien informé des aides et subventions et a préparé cet article.

Voici des liens qui permettent de bénéficier d'aides à la rénovation énergétique : Changement de chaudière, fenêtres, isolation thermique, etc.

Selon vos conditions de ressources, la maison départementale de l'habitat à Evry aide à monter les dossiers pour obtenir ces subventions et est de très bon conseil. Le délai est un peu long mais nous connaissons des personnes qui ont eu plus de 80 % du montant de leurs travaux subventionnés.

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-aides-financieres-renovation-habitat-2019.pdf>

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>

Maison départementale de l'habitat
1 boulevard de l'Écoute s'il Pleut
91000 Evry
Tél. 01 60 87 18 70

www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/habitat-durable/logements-energivores-precarite-energetique/la-maison-departementale-de-lhabitat-mdh/



De plus, avec la Prime éco-logis 91, le Département de l'Essonne vous aide à réaliser les travaux d'efficacité énergétique de votre résidence principale.

Quelles que soient vos ressources, 30 % du montant de vos travaux pourront vous être versés après vérification de votre éligibilité à la prime - la demande s'effectue avant le démarrage du chantier – puis présentation de vos factures.

Attention, la Prime éco-logis 91 est versée uniquement si le montant de vos travaux est compris entre 3 000 et 6 000 €, soit un maximum de 1 800 €.

La Prime éco-logis 91 pourra être complétée d'un bonus écologique de 500 € si vous utilisez des isolants biosourcés, choisissez de végétaliser votre toiture ou installez des équipements utilisant des énergies renouvelables. Elle pourra donc atteindre 2 300 €.

Si vous rénovez vos fenêtres, fenêtres de toit et portes-fenêtres, une aide forfaitaire de 900 € pourra vous être attribuée.

<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/habitat-durable/la-prime-eco-logis-91/>

10 – Travaux

Le projet de mutualisation pour les volets métalliques est en cours (nous avons connaissance de 11 demandes rien que pour les Bouvreuils) et se termine le 15 juin. Avec les autres AFUL, le seuil de remise maximum devrait être atteint.

Nous devrions prochainement communiquer à propos d'autres projets pour les fenêtres, portes d'entrée et de garage, ainsi que pour du ramonage.

Nous en profitons pour rappeler que pour tous travaux extérieurs, il est IMPERATIF de faire une demande d'autorisation auprès de l'AFUL alors que certains travaux sont également soumis à déclaration préalable auprès du service urbanisme de la mairie.

Concernant les changements de volets et de portes d'entrée, les couleurs sont encadrées par notre règlement intérieur et par le Plan Local d'Urbanisme.

Tous les fournisseurs quels qu'ils soient sont aptes à vous fournir des portes ou volets à ces couleurs. Si vos volets ou portes sont assez anciens, il est probable que la couleur de base soit décatie ou passée. Il conviendra donc, lors du changement, de revenir à la couleur d'origine selon le tableau qui est joint. Chaque situation sera de toute façon étudiée avec attention.

Toutes les indications concernant les demandes de travaux seront bientôt reprises dans un onglet sur notre site bouvreuils.fr